



Arnaque virement bancaire

Par Lara29

Bonjour,

Je souhaite partager ma situation car je suis victime d'une fraude par virement bancaire.

J'ai effectué plusieurs virements pour un montant total de 11 200 ? vers un compte professionnel, pensant avoir affaire à une personne sérieuse. Après les virements, j'ai compris qu'il s'agissait d'une escroquerie. J'ai immédiatement prévenu ma banque, qui a lancé une demande de rappel de fonds auprès de la banque du bénéficiaire.

La banque du bénéficiaire a également été informée de la situation. D'après les informations reçues, le compte aurait été bloqué, et la restitution des fonds dépendrait soit de l'accord du titulaire du compte, soit d'une réquisition judiciaire. Une plainte a été déposée auprès des autorités, et je souhaite que la procédure avance rapidement afin de récupérer les fonds.

Cette situation m'a énormément affectée moralement et physiquement. C'est la première fois que je vis une telle chose, et je me sens complètement démunie face à cette injustice.

Je partage mon témoignage pour savoir si d'autres personnes ont déjà vécu une situation similaire : rappel de fonds, compte bénéficiaire bloqué, plainte déposée, attente d'une réquisition judiciaire? la banque adverse qonto m'a dis par mail :

« Concernant la procédure de rappel, nous suivons le protocole interbancaire standard. La décision de restitution dépend soit de l'accord du titulaire, soit d'une réquisition judiciaire. Nos services juridiques sont déjà en lien avec les autorités et votre banque (Crédit Mutuel) pour traiter ce dossier avec toute la vigilance requise »

Avez-vous réussi à récupérer votre argent ? Combien de temps cela a-t-il pris ? Quelles démarches ont été les plus efficaces ?

Merci d'avance pour vos retours et vos conseils.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Il existe un service d'assistance du gouvernement dédié à ce type d'arnaque.

[url=https://www.cybermalveillance.gouv.fr/]https://www.cybermalveillance.gouv.fr[/url]

Méfiez-vous : après votre publication sur les forums publics, vous allez recevoir plein de propositions d'aide (payante) via un "avocat" (qui sera juste un brouteur) et continuera à profiter de votre fragilité.

Par Lara29

Mais je reçois tjrs sa je veut des personne qui connaissent un peut le droit

Par yapasdequoi

En cliquant sur le lien fourni, vous aurez les coordonnées du service spécialisé qui peut vous aider.

Par Lara29

Mais je reçois tjrs sa je veut des personne qui connaissent un peut le droit

Par yapasdequoi

Vous pouvez consulter un avocat !

Il y a parfois des consultations gratuites dans certaines maisons du droit.

Renseignez vous à la mairie.